

# En 2021, malgré l'embellie estivale dans les campings, la fréquentation touristique baisse d'un quart par rapport à 2019

Insee Première • n° 1901 • Mai 2022



En 2021, la fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme en France est inférieure d'un quart à son niveau d'avant la crise sanitaire. Ce déficit de fréquentation est cependant moindre que dans les principaux pays touristiques d'Europe.

Avec la levée progressive des restrictions de déplacement, l'activité redémarre en mai et juin, essentiellement portée par la clientèle résidente. La reprise est plus marquée sur le littoral et en montagne que dans les zones urbaines et notamment qu'en Île-de-France.

À partir du mois de juillet, l'activité touristique accélère. Dans les hôtels de France métropolitaine, au second semestre 2021, la fréquentation revient à 84 % de son niveau de 2019. Elle pâtit toujours d'une perte de nuitées d'affaires et de la moindre fréquentation de la clientèle internationale, en particulier provenant du Royaume-Uni et des États-Unis.

Dans les campings et dans les autres hébergements collectifs de tourisme, la fréquentation retrouve presque son niveau d'avant-crise grâce à la clientèle résidente.

## Avertissement

Les confinements successifs et restrictions de déplacement durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à des résultats agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

Par ailleurs, compte tenu de la baisse exceptionnelle de la fréquentation en 2020 et 2021, les évolutions présentées dans cette publication sont mesurées par rapport à l'année 2019, avant la crise sanitaire.

En 2021, le nombre de **nuitées** passées dans les établissements touristiques s'éleva à 324 millions en France, soit 118 millions de moins qu'en 2019, avant la crise sanitaire. Au cours des six premiers mois de l'année, les restrictions de déplacement freinent l'activité touristique, qui reste largement en deçà de celle de 2019 ► **figure 1**. Début mai, les restrictions s'allègent et la fréquentation reprend progressivement. À partir du mois de juillet, le déficit de nuitées par rapport à 2019 s'amenuise chaque mois et, après l'été, l'activité revient presque à son niveau d'avant-crise.

Avec la perte d'une nuitée sur quatre, la France pâtit relativement moins de la crise que les trois autres pays les plus touristiques de l'Union européenne. La fréquentation chute d'un tiers en Allemagne et en Italie entre 2019 et 2021, et de moitié en Espagne.

## ► 1. Fréquentation dans l'ensemble des hébergements touristiques en France



**Lecture :** en décembre 2021, 18,6 millions de nuitées ont eu lieu dans l'ensemble des hébergements touristiques situés en France.

**Champ :** France, hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme.

**Source :** Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

Dans les pays où la clientèle **non résidente** est majoritaire, les restrictions de déplacements internationaux (présentation du pass sanitaire, obligation de tests aux frontières, etc.) ont un fort impact sur la fréquentation touristique. C'est le cas en Espagne où, depuis une dizaine d'années, deux nuitées touristiques sur trois sont le fait de non-résidents. En Italie, la fréquentation est partagée à parts égales entre les clientèles **résidente** et non résidente. En comparaison, la France dépend moins de la clientèle internationale (36 % des nuitées touristiques), tout comme l'Allemagne (20 %).

### L'Île-de-France souffre de la chute des nuitées d'affaires

L'évolution de la fréquentation, liée au profil de la clientèle, varie selon les espaces touristiques, qu'ils soient en France métropolitaine ou en outre-mer

► **encadré 1**. Ainsi, à partir de l'été, les établissements situés sur le littoral, en montagne ou en zone rurale retrouvent un niveau d'activité comparable à celui d'avant la crise sanitaire. À l'opposé, dans les zones urbaines, notamment en Île-de-France, les nuitées restent en deçà de leur niveau d'avant-crise, y compris en fin d'année

► **figure 2**.

La montée en puissance du télétravail et l'annulation d'un grand nombre de congrès, de salons et de séminaires réduisent fortement le nombre de nuitées d'affaires. L'Île-de-France, qui accueille beaucoup de réunions d'affaires et de congrès, est la région la plus pénalisée. Les nuitées d'affaires y diminuent de 35 %, alors que la baisse est de 12 % en moyenne dans les autres espaces touristiques de France métropolitaine. Elle est également pénalisée par la moindre venue de la clientèle internationale (- 50 % en Île-de-France, contre - 39 % en moyenne dans les autres espaces touristiques).

### 16 % de nuitées hôtelières en moins au second semestre

En France métropolitaine, l'état d'urgence sanitaire prend fin le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le dernier couvre-feu est levé le 20 juin. Avec la levée progressive des restrictions de déplacement, l'activité redémarre en mai et juin. À partir de juillet, l'activité s'accélère et le déficit de fréquentation hôtelière s'amenuise. De juillet à décembre 2021, avec 97 millions de nuitées en France métropolitaine, la fréquentation hôtelière est inférieure de 16 % à ce qu'elle était en 2019 à la même période. Les nuitées de la clientèle en provenance de l'étranger sont en net recul (- 45 %) et ne représentent plus que 24 % des nuitées totales, contre 36 % en 2019. La fréquentation hôtelière est en retrait dans toutes les régions de France métropolitaine. L'Île-de-France est la plus touchée, avec une baisse de 34 % du nombre de nuitées

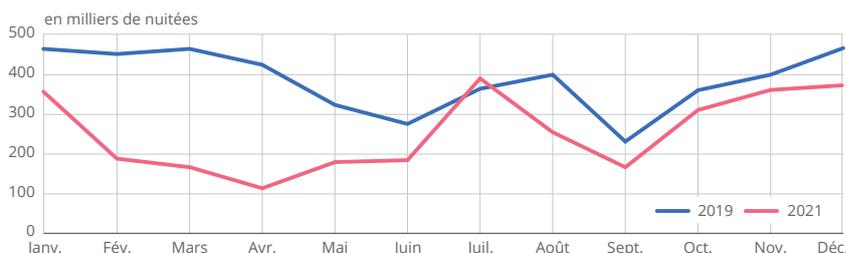
### ► Encadré 1 - Une embellie de courte durée dans les départements d'outre-mer

En 2021, le bilan touristique des départements d'outre-mer est inférieur d'un tiers à ce qu'il était en 2019 ► **figure**.

Avec la levée des restrictions de déplacement, les Antilles deviennent à nouveau une destination prisée à partir du mois de mai. En juillet, le nombre de nuitées touristiques dépasse son niveau d'avant-crise (+ 9 %). Mais l'embellie est de courte durée et la dynamique retombe très vite en août et en septembre avec la mise en place de l'état d'urgence sanitaire. La fréquentation touristique reste dès lors inférieure à son niveau d'avant-crise avec, en moyenne, 27 % de nuitées en moins d'août à décembre.

À La Réunion, l'état d'urgence sanitaire étant déclaré en toute fin d'année 2021, la fréquentation baisse moins que dans les autres départements d'outre-mer.

### ► Fréquentation hôtelière dans les départements d'outre-mer



**Lecture** : en septembre 2021, 170 milliers de nuitées hôtelières ont eu lieu dans les départements d'outre-mer.

**Champ** : départements d'outre-mer, hôtels.

**Source** : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

### ► 2. Fréquentation dans l'ensemble des hébergements touristiques en Île-de-France

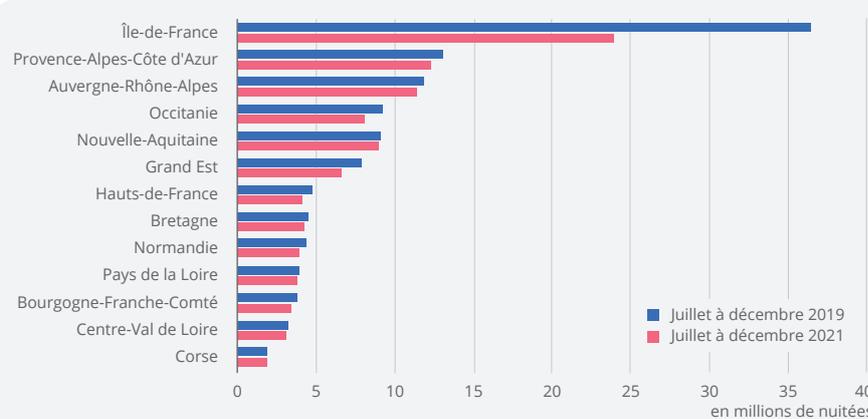


**Lecture** : en août 2021, 4,2 millions de nuitées ont été effectuées dans l'ensemble des hébergements touristiques situés en Île-de-France.

**Champ** : Île-de-France, hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme.

**Source** : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

### ► 3. Fréquentation hôtelière selon les régions



**Lecture** : de juillet à décembre 2021, 9,0 millions de nuitées ont eu lieu dans les hôtels situés en Nouvelle-Aquitaine.

**Champ** : France métropolitaine, hôtels.

**Source** : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

au second semestre 2021 par rapport à la même période en 2019 ► **figure 3**. La région parisienne perd ainsi 13 millions de nuitées sur la période, soit plus des deux tiers des nuitées hôtelières perdues en France métropolitaine (- 18 millions). Hormis Île-de-France, la fréquentation diminue également de plus de 10 % dans trois régions métropolitaines : le Grand Est (- 17 %), les Hauts-de-France (- 13 %) et l'Occitanie (- 12 %).

### La fréquentation hôtelière des touristes du Royaume-Uni chute de deux tiers

À partir du mois de juillet 2021, les restrictions aux frontières s'allègent et la clientèle non résidente revient timidement. Les deux principales clientèles internationales, provenant du Royaume-Uni et des États-Unis, font cependant toujours défaut. Sous l'effet de la crise sanitaire et du Brexit, le nombre de nuitées des résidents britanniques chute de 66 % entre juillet et décembre 2021 par rapport à la même période avant-crise ► **figure 4**. Le Royaume-Uni passe ainsi de la deuxième à la cinquième place des provenances des touristes non résidents. Les touristes venant de Chine et du Japon sont quasi absents, le nombre de leurs nuitées s'effondrant de 93 % entre 2019 et 2021.

Seule la fréquentation de la clientèle en provenance des Pays-Bas est plus importante qu'en 2019 (+ 6 %) avec 2 millions de nuitées hôtelières entre juillet et décembre 2021. Les clientèles en provenance de Belgique et d'Allemagne réalisent 3 millions de nuitées chacune et deviennent les deux premières clientèles non résidentes en France métropolitaine.

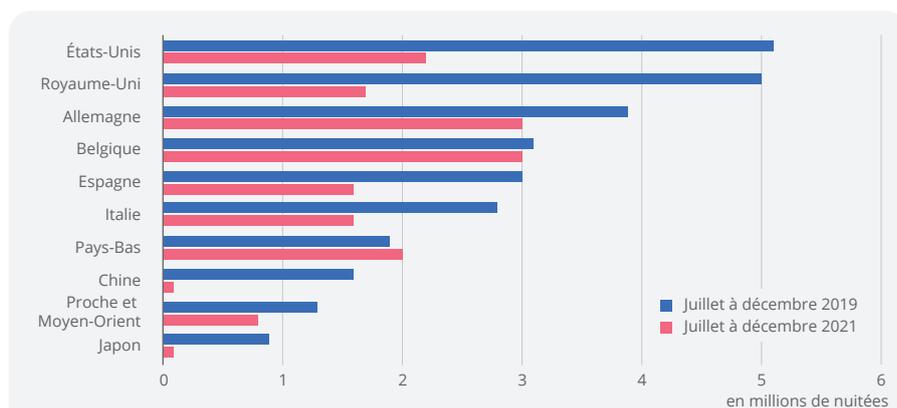
### La clientèle résidente en hausse de 11 % dans les campings pendant la saison estivale

Au cœur de l'été, de juillet à septembre, l'hôtellerie de plein air est aussi fréquentée en 2021 qu'en 2019 (95 millions de nuitées après 96 millions). La fréquentation des campings est portée par la clientèle résidente, dont le nombre de nuitées augmente de 11 % sur la période. Quant aux nuitées des non-résidents, elles diminuent de 29 %, un recul cependant moindre que dans les hôtels (- 45 %) et les **autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT, 41 %)**.

En Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation est supérieure ou équivalente à ce qu'elle était en 2019

► **figure 5**. À l'opposé, elle recule fortement dans le Grand Est (- 19 %) et dans les Hauts-de-France (- 15 %). La très forte baisse enregistrée en Île-de-France (- 37 %) est à relativiser compte tenu du nombre restreint de nuitées qui y ont lieu habituellement.

### ► 4. Fréquentation hôtelière de la clientèle non résidente selon les principaux pays de provenance

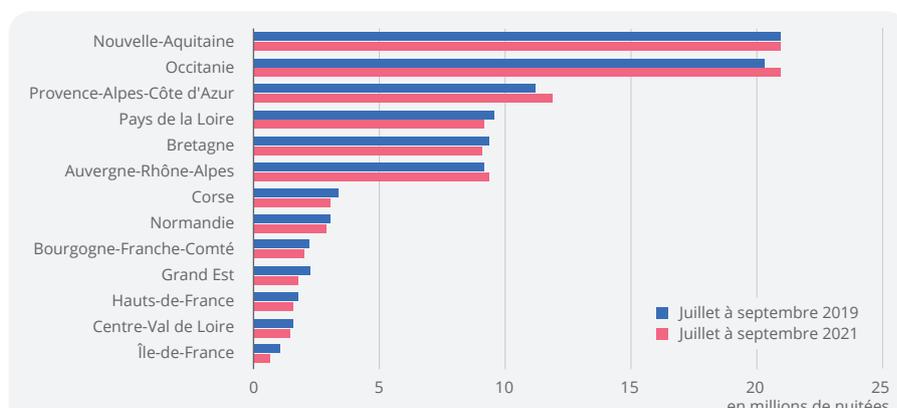


**Lecture** : de juillet à décembre 2021, la clientèle en provenance d'Espagne a passé 1,6 millions de nuitées dans les hôtels de France métropolitaine.

**Champ** : France métropolitaine, hôtels.

**Source** : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

### ► 5. Fréquentation touristique dans les campings selon les régions

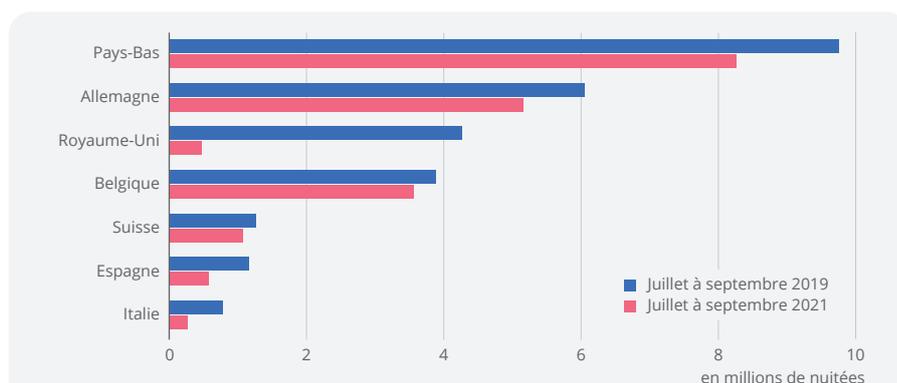


**Lecture** : de juillet à septembre 2021, 21,0 millions de nuitées ont eu lieu dans les campings situés en Occitanie.

**Champ** : France métropolitaine, campings.

**Source** : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

### ► 6. Fréquentation de la clientèle non résidente dans les campings selon les principaux pays de provenance



**Lecture** : de juillet à septembre 2021, la clientèle en provenance des Pays-Bas a passé 8,3 millions de nuitées dans les campings de France métropolitaine.

**Champ** : France métropolitaine, campings.

**Source** : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

Les clientèles en provenance des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique réalisent, à elles trois, 17 millions de nuitées sur les 20 millions de nuitées non résidentes enregistrées dans les campings de

juillet à septembre 2021 ► **figure 6**. La fréquentation de la clientèle britannique recule, là encore, très fortement, avec neuf fois moins de nuitées qu'à la même période en 2019.

## La clientèle résidente privilégiée les établissements haut de gamme

Contrairement aux autres catégories d'établissement, les campings de 4 ou 5 étoiles offrent durant l'été 2021 un nombre d'emplacements supérieur à celui de 2019 (+ 5 %), anticipant peut-être un report de la demande des résidents voyageant habituellement à l'étranger pour des séjours de grand confort en France métropolitaine. L'augmentation de l'offre s'accompagne d'une augmentation de la fréquentation des résidents (+ 18 %). La tendance est la même dans les hôtels, où le nombre de nuitées résidentes en hébergements de 4 ou 5 étoiles est en hausse de 12 %, alors qu'il diminue de 7 % dans les 1 ou 2 étoiles et de 15 % dans les hôtels non classés.

Dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT), la fréquentation est quasi stable, soit une évolution à mi-chemin entre celle des hôtels et des campings. Ces hébergements, résidences de tourisme, villages de vacances ou auberges de jeunesse, enregistrent 51 millions de nuitées de juillet à décembre 2021, soit 2 % de moins qu'en 2019 à la même période. Les nuitées résidentes augmentent de 7 % et les non-résidentes baissent de 41 %. Ces hébergements sont moins sensibles aux fluctuations de la clientèle en provenance de l'étranger, qui représentait moins d'une nuitée sur cinq en 2019 (18 %), contre 36 % dans les hôtels et 30 % dans les campings. ●

Odile Dangerfield,  
Alice Mainguéné (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)** sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Direction générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

Directeur  
de la publication :  
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

Rédaction :  
X. Besnard,  
P. Goarant

Maquette :  
Luminess

@InseeFr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Code Sage : IP221901  
ISSN 0997 - 6252  
© Insee 2022  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve de  
la mention de la source et  
de l'auteur



### ► Encadré 2 - Retour à la normale dans les hébergements marchands et non marchands en fin d'année 2021

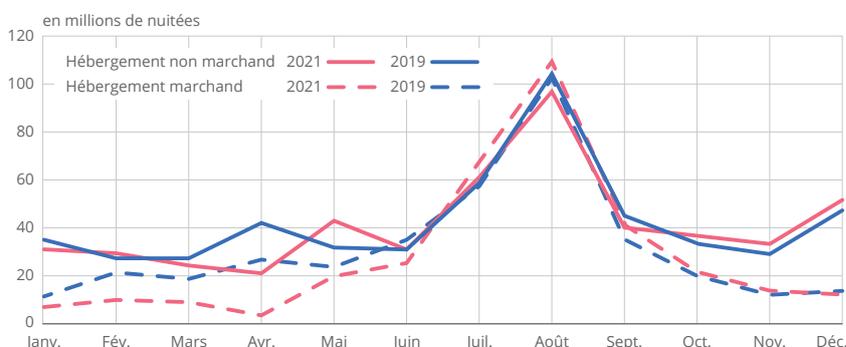
Entre janvier et avril 2021, les résidents de France métropolitaine sont moins partis en vacances qu'à la même période en 2019 : de janvier à mars, les taux de départ mensuels pour raisons personnelles sont plus faibles (de 5 à 8 points) que ceux des mêmes mois de 2019 ; en avril, la baisse est plus forte (22 points), en lien avec le troisième confinement (déplacements limités à 10 km autour de chez soi, fermeture des commerces non essentiels et des établissements scolaires, couvre-feu à partir de 19 h). Les taux de départ remontent à partir de mai et reviennent à hauteur de ceux de 2019 dès le mois de juillet 2021.

Entre janvier et avril 2021, compte tenu du contexte sanitaire, les touristes résidents ont préféré être hébergés dans leur résidence secondaire, dans leur famille ou chez des amis (hébergement non marchand). Les nuitées ne diminuent que de 19 % entre 2019 et 2021 dans ces hébergements non marchands, alors qu'elles baissent de 60 % dans les hébergements marchands (hôtels, campings, plateformes internet, etc.) ► **figure**.

De mai à juin 2021, dans un contexte d'allègement des restrictions sanitaires et de plus large accès à la vaccination contre la Covid-19, le nombre de nuitées non marchandes augmente (+ 17 %), à l'opposé des nuitées marchandes (- 22 %).

De juillet à décembre 2021, les nuitées marchandes et non marchandes ont des niveaux plus élevés qu'en 2019 (respectivement + 1 % et + 10 %). Le retour des touristes dans l'hébergement marchand est particulièrement marqué en juillet.

### ► Nombre de nuitées marchandes et non marchandes des touristes résidents



**Lecture :** en janvier 2021, les résidents de France métropolitaine ont passé 7,7 millions de nuitées dans de l'hébergement marchand.

**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires.

### ► Sources

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique habituellement conduite par l'Insee a été réalisée en mode allégé durant les périodes de confinement. Dans ce cadre, seules les informations portant sur la capacité d'accueil et sur le nombre total de nuitées dans les hôtels ont été collectées. Les questions sur le pays de provenance de la clientèle (résidente vs non-résidente) et le motif de séjour (de loisir vs professionnel) ne sont plus posées.

L'alternance d'enquêtes normales et d'enquêtes allégées a, de fait, généré des ruptures de séries dans les données habituellement collectées et diffusées.

L'enquête portant sur le **suivi de la demande touristique (SDT)** donne une estimation du nombre de nuitées passées par les résidents dans l'ensemble des hébergements en France métropolitaine, dans les départements d'outre-mer et à l'étranger. Pour cette étude, seule la fréquentation des hébergements en France métropolitaine est retenue.

### ► Pour en savoir plus

- **Chassard M., Mainguéné A.**, « La consommation touristique en France chute d'un tiers entre 2019 et 2020 », *Insee Focus* n° 262, février 2022.
- **Chassard M., Vigneau V.**, « En 2020, des séjours touristiques principalement chez des proches ou en résidence secondaire », *Insee Première* n° 1893, février 2022.
- **Dangerfield O., Mainguéné A.**, « Bilan touristique 2020 - Chute de fréquentation en 2020, rebond à l'été notamment dans les campings », *Insee Focus* n° 235, mai 2021.
- **Gidrol J.-C.**, « Les hébergements collectifs touristiques en 2019 - La fréquentation progresse malgré un recul de la clientèle non résidente », *Insee Première* n° 1799, mai 2020.